



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Certifié conforme à l'original produit

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 71 du 6 septembre 2024

TEXTE NOMINATIF

Texte 10

DÉCISION N° 1966/ARM/SEO/CSTA/DIR

portant délégation de signature (centre de soutien technique et administratif du SEO).

Du 30 août 2024

DÉCISION N° 1966/ARM/SEO/CSTA/DIR portant délégation de signature (centre de soutien technique et administratif du SEO).

Du 30 août 2024

NOR A R M E 2 4 0 1 5 7 9 S

Texte(s) abrogé(s) :

↳ [Décision N° 1754/ARM/SEO/CSTA/DIR du 01 août 2023 portant délégation de signature. \[\(Centre de soutien technique et administratif\) \(SEO\)\]](#).

Référence de publication :

Le commandant du centre de soutien technique et administratif,

Vu l' arrêté du 30 décembre 2020 modifié portant organisation du service de l'énergie opérationnelle (JO n° 316 du 31 décembre 2020, texte n° 53) ;
Vu l' arrêté du 23 avril 2015 modifié, portant délégation des pouvoirs d'ordonnateur du ministre de la défense (JO n° 104 du 5 mai 2015, texte n° 4) ,

Décide :

Art. 1er.

À compter du 2 mai 2024, une délégation est donnée aux personnes désignées ci-après à l'effet de signer au nom du commandant du centre de soutien technique et administratif, dans le cadre des attributions du service, toutes pièces justificatives relatives aux dépenses, aux opérations de régularisation et aux ordres de recettes :

- IC1 **LAJOIE** Fabrice, commandant en second du centre de soutien technique et administratif ;
- COL **CANTE** Max, bureau finances ;
- LCL **DEBROAS** Nicolas, chef du bureau finances ;
- CNE **STALIN** Bastien, chef du pôle dépense
- CR2 **JACQUOT** Maité, cheffe du pôle pilotage ;
- Mme **LAI-TANG** Karine, cheffe du pôle recette ;
- M. **LLORIA** Philippe, adjoint au chef du bureau finances;
- M. **THEVENIN** Bruno, chef de la section approvisionnement et avitaillement ;
- Mme **BEGUINOT** Valérie, cheffe de la section soutien aux opérations ;
- Mme **BASTIEN** Laetitia, adjoint au chef du pôle recette ;
- Mme **SECHI** Sabrina, carte accréditives ;
- Mme **MAZZUCOTELLI** Mélanie, carte accréditives ;
- Mme **FACCINETTO** Claudine, produits pétroliers ;
- M. **AYME** Jean-Pierre, opérations extérieures ;
- Mme **RABOT** Nathalie, fonctionnement ;
- M. **CLAIN** Pierre, bureau finances ;
- Mme **PELISSIER** Justine, fonctionnement.

Art. 2.

La décision N° 1754/ARM/SEO/CSTA/DIR portant délégation de signature (centre de soutien technique et administratif) (SEO) du 1^{er} août 2023 est abrogée.

Art. 3.

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel des armées*.

*L'ingénieur en chef de 1^{re} classe,
commandant du centre de soutien technique et administratif,*

Hugues GAULTIER DE LA FERRIERE.

